

# SÉJOUR

SLVie  
à MORILLON



## Hébergement

- ♦ en gîte sur base de chambre double

Supplément chambre seule : 36 € (à régler obligatoirement pour les personnes seules lors de l'inscription. En cas de partage de chambre ce supplément sera remboursé après le séjour)

## Restauration

- ♦ restauration en demi-pension au centre CCAS de Morillon

Les mineurs doivent obligatoirement être inscrit avec un parent et restent sous leur responsabilité.



♦ d'infos et inscription en SLVie, CMCAS et en ligne sur le site de la CMCAS

Conditions d'annulation : Si un impact financier pour la CMCAS résulte d'une annulation d'un bénéficiaire, sa demande de remboursement sera étudiée en bureau de CMCAS avec l'ensemble des justificatifs.

0 970 818 814 [www.ardennes-aube-marne.cmcas.com](http://www.ardennes-aube-marne.cmcas.com)

## Transport

- ♦ en bus aux départs de Nogent ou Troyes (à préciser lors de l'inscription)

## Inscriptions

- ♦ jusqu'au mercredi 10 décembre
- ♦ 50 places disponibles
- ♦ inscription obligatoire en SLVie, CMCAS ou en ligne sur Mes Activités (affectation après date de forclusion)
- ♦ ouvert à tous (OD/AD/extérieurs) avec priorité aux adultes actifs



activités  
sociales  
de l'énergie